

**Séance régulière du conseil d'établissement
du Centre de formation des Nouvelles-Technologies
tenue le 22 avril 2026**

Présences :

Élèves	Parent	Personnel	Représentant (C) : Communauté (E) : Entreprises	Direction
Simon Dussuet - <i>Fin formation</i> Hélène Milot - ABS	Dominique Larivière - ABS	Caroline Castonguay Nessica Bénèche Linda Lemieux Steven Guertin Ronald Trépanier Daniel Richard Nathalie Bouchard Annie Tourangeau	Sophie Bédard (C) Gina Bergeron-Fafard (E) - abs, remplacée par Julie D'Amours (E)	Karine d'Alcantara Cédric Doherty

1. Ouverture de l'assemblée

Karine d'Alcantara ouvre l'assemblée à 17 h 11. Elle vérifie que le quorum est respecté.

2. Question du public

Ce point est sans effet.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 22 avril 2026

Sophie Bédard fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Linda Lemieux D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

Adopté

Résolution n° CE-2526-021

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 janvier 2026

4.1 Adoption

Sophie Bédard présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Steven Guertin D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2026, tel que rédigé.

Adopté

Résolution n° CE-2526-022

4.2 Suivis

Ce point est sans effet.

5. Attributions du conseil

5.1 Mesures visant à favoriser l'accès de chaque usager à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est approuvée

Karine d'Alcantara mentionne que l'équipe enseignante, la direction et les membres du CÉ doivent chapeauter les manuels scolaires, les sorties scolaires et les encadrements relativement aux contributions financières et une accessibilité équitable à tous les élèves qu'ils soient âgés de moins de 18 ans ou plus de 18 ans. La Loi sur l'instruction publique prévoit la gratuité scolaire.

Karine d'Alcantara présente le mandat de la direction relativement à ces mesures pour lesquelles la direction doit respecter l'ordre de priorité. (*Voir ci-dessous, les critères 1 à 5*)

Lors du Service d'accueil et d'intégration (SAI) des élèves, les modalités relatives à l'aide aux usagers ou aux parents sont expliquées à ces derniers. (*Exemple : des ententes de paiement sont possibles, etc.*)

La résolution se lit comme suit :

Centre de formation des Nouvelles-Technologies

ATTENDU que, conformément à l'article 8 du *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées*, **le conseil d'établissement doit mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès de chaque usager à tout service, activité scolaire ou matériel** pour lequel une contribution financière est approuvée en vertu de l'article 75.0.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) ;

ATTENDU l'article 75.0.1 de la LIP, lequel prévoit que le conseil d'établissement **approuve**, en tenant compte des autres contributions approuvées, toutes contributions financières facturées aux usagers ou aux parents relativement aux services éducatifs, au matériel d'usage personnel et aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe ;

ATTENDU la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les usagers des services éducatifs aux adultes (SEA-02) et sa pratique de gestion (SEA-03)* ;

ATTENDU la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08) et sa pratique de gestion (SEJ-24)* ; [\[Ajout avec DiplomAction\]](#)

ATTENDU la Pratique de gestion du CSSMI encadrant la perception des comptes en souffrance (RF-02);

ATTENDU le désir du conseil d'établissement d'éviter les effets de la discrimination directe ou indirecte de certains élèves pour les biens et services prévus à l'article 75.0.1 de la LIP;

Il est proposé par : Julie D'Amours

DE MANDATER la direction du centre afin de prendre les mesures suivantes, dans l'ordre de priorité indiqué :

1. S'assurer que les frais facturés aux usagers ou aux parents, incluant ceux proposés au conseil d'établissement pour approbation, soient **le plus bas possibles** ;
2. Maximiser l'utilisation des mesures gouvernementales (par exemple : mesure 15230, 15186, etc.) [\[En FP, nous n'avons pas ces mesures\]](#) ;
3. Référer les usagers ou les familles dans le besoin aux organismes communautaires, notamment pour acquitter les frais relatifs au matériel scolaire ; [\[CJE peut apporter un soutien aux élèves ou aux parents\]](#)

4. Utiliser la procédure prévue afin d'étaler les paiements dans le temps et de moduler les frais selon la situation financière des usagers ou des familles concernées;
5. Inviter les usagers ou les familles dans le besoin à rencontrer la direction, à la suite de quoi celle-ci peut utiliser le fonds à destination spéciale afin d'assurer les paiements des frais pour ces élèves. Étant entendu que la direction devra prioriser l'utilisation des sommes disponibles dans l'ordre de priorité suivant :
 - i. Matériel scolaire et prêt d'équipement (à coût moindre ou sans frais);
 - ii. Activités et sorties éducatives ;
 - iii. ~~Surveillance du dîner~~; *n/a*
 - iv. Projet pédagogique particulier (à coût moindre ou sans frais);
 - v. ~~Service de garde (à l'exclusion des sorties lors des journées pédagogiques)~~; *n/a*

DE RENDRE COMPTE annuellement au conseil d'établissement des montants utilisés pour aider les usagers ou les familles (anonymisé) dans le fonds à destination;

D'INFORMER les usagers ou les parents, lors des rencontres du Service d'accueil et d'intégration (SAI) obligatoires, des mesures qui peuvent être mises en place pour les usagers ou les parents rencontrant des difficultés financières.

DE MANDATER, DE RENDRE COMPTE ET D'INFORMER

D'Établir

Résolution n° CE-2526-023

Les points 5.2 à 5.5 traitent des différentes résolutions que les membres du conseil d'établissement doivent approuver relativement aux contributions financières des usagers ou des parents exigées pour suivre la formation.

5.2 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique (moins de 18 ans)

Chaque année scolaire, une analyse des frais pour les listes du matériel didactique ainsi que les fournitures scolaires est effectuée par l'équipe enseignante afin de réduire les coûts au minimum.

Karine d'Alcantara explique chacun des programmes selon tous les documents, manuels et photocopies :

Programmes	Numéro du programme	Coût* 26-27 Moins de 18 ans	Coût* 26-27 18 ans et plus
Comptabilité	5231	211,28 \$	311,28 \$
Dessin de bâtiment	5250	358,36	408,36 \$
Vente-Conseil	5321	209,72 \$	209,72 \$
Représentation	5323	0,00 \$	0,00 \$
Décoration intérieure et présentation visuelle	5327	0,00 \$	0,00 \$
Adjoint(e) administratif(ve), profil numérique (Secrétariat)	5357	239,28	339,28 \$
Retraitement des dispositifs médicaux (RDM)	5380	60,54 \$	60,54 \$
Soutien informatique	5385	30,73 \$	30,73 \$
DiplomAction	xxxx	à venir	à venir

*La différence est au niveau du dépôt pour prêt de livres exigé dans certains programmes.

Nathalie Bouchard précise que la différence de 100 \$ s'explique par le dépôt exigé pour le prêt de livres. À la fin des études, ce montant est remboursé à l'élève ou aux parents si tous les livres ou outils d'études sont remis en bon état.

Dans quelques programmes, une phrase a été ajoutée dans les fournitures scolaires précisant d'attendre les spécifications de l'enseignant avant d'acheter un article, afin d'éviter des achats inutiles.

Quant aux sorties scolaires, parfois une location d'autobus est exigée pour le transport. Dans certains cas, le covoiturage est privilégié. En Soutien informatique, chaque année, les élèves vont à la SAQ à Anjou. Ce partenaire reconduit la visite de nos élèves dans leur entreprise. Le CFNT se considère chanceux d'avoir d'aussi bons partenaires, selon Karine d'Alcantara.

Ronald Trépanier mentionne qu'en Soutien informatique le prix des clés USB a explosé en raison de la pénurie de puces mémoire. Nous pourrions nous attendre à une hausse l'an prochain.

Voici la résolution :

ATTENDU l'article 96.15 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), lequel prévoit que **la direction du centre** doit, avant de l'approuver, consulter le conseil d'établissement sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études proposés par les enseignants;

ATTENDU que, conformément à l'article 77.1 de la LIP, **la direction du centre** doit prendre en compte les **principes d'encadrement des coûts** des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe établis par le conseil d'établissement **avant d'approuver** le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études soumis par les enseignants;

CÉ 28-01-26
Rés. : 25-26-
018

ATTENDU la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24);

ATTENDU que les enseignants ont présenté à la direction du centre un choix de manuels scolaires et de matériel didactique approuvé par le ministère de l'Éducation et qui respecte les principes d'encadrement établis.

Il est proposé par : Caroline Castonguay

DE DONNER un avis favorable quant aux choix des manuels scolaires et du matériel didactique et **des coûts qui en découlent**, dont la liste est déposée en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Informé
Résolution n° CE-2526-024

5.3 Documents dans lesquels l'utilisateur écrit, dessine ou découpe (Les contributions financières)

Karine d'Alcantara mentionne que c'est un document similaire concernant les contributions financières (montant et dépôt des manuels).

Voici la résolution :

ATTENDU l'article 7 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) et l'article 7 du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées (Règlement), lesquels précisent que le droit à la gratuité ne s'étend pas au matériel d'usage personnel;

ATTENDU l'article 75.0.1 de la LIP, lequel prévoit que le **conseil d'établissement**, sur proposition de la direction du centre, **approuve toutes contributions financières facturées aux usagers ou aux parents**

relativement aux services éducatifs, aux activités scolaires, au matériel d'usage personnel, aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe;

ATTENDU que les propositions faites par la direction du centre en vertu de l'article 75.0.1 de la LIP ont été élaborées avec la participation des enseignants et sont accompagnées d'une justification quant à la nature et au montant des frais facturés, qui n'excèdent pas le coût réel du bien ou du service;

ATTENDU la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24);

ATTENDU que le conseil d'établissement a établi des principes d'encadrement des contributions financières qui peuvent être facturées aux usagers conformément à l'article 77.1 de la LIP et que les contributions financières proposées en tiennent compte;

ATTENDU que le conseil d'établissement a tenu compte, avant d'approuver les contributions financières exigées pour les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées;

Il est proposé par : Ronald Trépanier

D'APPROUVER les contributions financières facturées aux usagers ou aux parents pour les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe pour l'année scolaire **2026-2027**, dont le détail est déposé en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante;

Approuvé à l'unanimité
Résolution n° CE-2526-025

5.4 Liste du matériel d'usage personnel (fournitures scolaires)

Karine d'Alcantara mentionne qu'il y a une distinction entre les élèves de « 18 ans et plus » et les élèves de « moins de 18 ans ». Pour cette catégorie, le dépôt pour prêt de livres ne peut être chargé à la base pour ensuite être remboursé.

Voici la résolution :

ATTENDU l'article 7 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et l'article 7 du *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* (Règlement), lesquels précisent que le droit à la gratuité ne s'étend pas au matériel d'usage personnel;

ATTENDU l'article 75.0.1 de la LIP, lequel prévoit que le conseil d'établissement, sur proposition de la direction du centre, approuve toutes contributions financières facturées aux usagers ou aux parents relativement aux services éducatifs, aux activités scolaires, au matériel d'usage personnel, aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe;

ATTENDU que les propositions faites par la direction du centre en vertu de l'article 75.0.1 de la LIP ont été élaborées avec la participation des enseignants et sont accompagnées d'une justification quant à la nature et au montant des frais facturés, qui n'excède pas le coût réel du bien ou du service;

ATTENDU l'article 77.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), lequel prévoit que **le conseil d'établissement approuve les listes du matériel d'usage personnel** visé au quatrième alinéa de l'article 7 de la LIP, listes qui ont été élaborées avec la participation des enseignants et proposées par la direction du centre;

ATTENDU que les listes proposées et les contributions financières qui en découlent respectent la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24);

ATTENDU que les listes de matériel d'usage personnel prennent en compte les principes d'encadrement des contributions financières établis par le conseil d'établissement;

ATTENDU que **le conseil d'établissement** a tenu compte, avant d'approuver les listes de matériel d'usage personnel et les contributions financières qui en découlent, des autres contributions qu'il a approuvées, qui lui sont proposées ou qui peuvent être facturées pour des services visés aux articles 256 et 292 de la LIP;

Il est proposé par : Nessica Bénêche

D'APPROUVER les listes de matériel d'usage personnel dont l'achat sera demandé aux usagers ou aux parents pour l'année scolaire 2026-2027, qui sont déposées en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante;

D'APPROUVER les contributions financières facturées aux usagers ou aux parents qui découlent de l'approbation des listes de matériel d'usage personnel.

Approuvé à l'unanimité
Résolution n° CE-2526-026

5.5 Programmation des activités éducatives et des contributions financières exigées

Ce sujet a été traité ultérieurement au point 5.2 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique (moins de 18 ans) lors de la présentation des listes de frais scolaires 2026-2027 pour chaque programme.

Karine d'Alcantara explique que c'est dans le cadre du mandat des membres du CÉ d'approuver les **activités et/ou sorties, avec frais seulement**, pour certains programmes :

Activités et/ou sorties, avec frais seulement		
Programmes	Numéro du programme	Coût 25-26
Comptabilité	5231	00,00 \$
Dessin de bâtiment	5250	10,00 \$
Vente-Conseil	5321	00,00 \$
Représentation	5323	00,00 \$
Décoration intérieure et présentation visuelle	5327	00,00 \$
Secrétariat	5357	00,00 \$
Retraitement des dispositifs médicaux (RDM)	5380	00,00 \$
Soutien informatique	5385	17,10 \$
DiplomAction	xxxx	à venir

Voici la résolution :

ATTENDU l'article 3 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et l'article 4 du *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* (Règlement), lesquels

précisent que le droit à la gratuité ne s'étend pas aux activités scolaires se déroulant à l'extérieur de l'établissement d'enseignement, comprenant les frais de transport, et aux activités se déroulant avec la participation d'une personne qui ne fait partie du personnel du centre de services scolaire et s'apparentant aux activités se déroulant à l'extérieur de l'établissement;

ATTENDU l'article 75.0.1 de la LIP, lequel prévoit que **le conseil d'établissement**, sur proposition de la direction du centre, **approuve toutes contributions financières facturées aux usagers ou aux parents** relativement aux services éducatifs, aux activités scolaires, au matériel d'usage personnel, aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe;

ATTENDU que les propositions faites par la direction du centre en vertu de l'article 75.0.1 de la LIP ont été élaborées avec la participation des enseignants et sont accompagnées d'une justification quant à la nature et au montant des frais facturés, qui n'excède pas le coût réel du bien ou du service;

ATTENDU l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), lequel prévoit que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur du centre des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux du centre;

ATTENDU que les propositions faites par la direction du centre en vertu de l'article 87 de la LIP ont été élaborées avec la participation des membres du personnel du centre, conformément à l'article 89 de la LIP;

ATTENDU que les contributions financières proposées respectent la Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08) et sa pratique de gestion associée (SEJ-24);

ATTENDU que le conseil d'établissement a établi des principes d'encadrement des contributions financières qui peuvent être facturées aux usagers ou aux parents, conformément à l'article 77.1 de la LIP et que les contributions financières proposées en tiennent compte ;

ATTENDU que conformément à l'article 75.0.1 de la LIP, le conseil d'établissement a tenu compte, avant d'approuver les présentes contributions, des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées;

Il est proposé par : Julie D'Amours

D'APPROUVER la programmation des activités éducatives proposées par la direction du centre qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école, dont le détail est déposé en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

D'APPROUVER les contributions financières pour les activités scolaires se déroulant à l'extérieur de l'établissement d'enseignement, comprenant les frais de transport, et aux activités se déroulant avec la participation d'une personne qui ne fait partie du personnel du centre de services scolaire et s'apparentant aux activités se déroulant à l'extérieur de l'établissement, dont le détail est déposé en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Approuvé à l'unanimité
Résolution n° CE-2526-027

5.6 Critères de sélection du directeur ou de la directrice du centre

Chaque année, le conseil d'établissement doit réviser les critères de sélection de la direction du Centre.
Karine d'Alcantara propose le statu quo relativement à ces critères.

Elle propose de reconduire le document pour l'année 2026-2027.

ATTENDU que conformément à l'article 217 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le Conseil d'établissement doit être consulté par le Centre de services scolaire sur les critères de sélection du directeur ou de la directrice du Centre.

Il est proposé par : Annie Tourangeau

DE CONSULTER les membres du conseil d'établissement relativement aux critères de sélection du directeur ou de la directrice du Centre contenus dans le document lu et présenté pour l'année scolaire 2026-2027 et de faire parvenir le document au CSSMI.

De Consulter
Résolution n° CE-2526-028

5.7 Règles de fonctionnement du centre et de sécurité

Karine d'Alcantara présente les règles de fonctionnement du centre. Quelques modifications ont été apportées au document de l'an dernier. Cette proposition a été élaborée en collaboration avec les membres du Comité consultatif des enseignantes et des enseignants (CCEE) du CFNT.

Principalement, les changements proposés viennent baliser certaines règles tenant compte du secteur des adultes et non du secteur des jeunes. De plus, la mise à jour a permis d'enlever certaines règles relatives à la Covid-19.

Les membres sont en accord avec les modifications présentées. Voici la résolution :

ATTENDU que conformément à l'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le Centre doit se doter de mesures d'encadrement pour assurer le bon fonctionnement du Centre et la sécurité des élèves et des membres du personnel.

Il est proposé par : Nathalie Bouchard

D'APPROUVER les règles de fonctionnement et de sécurité présentées pour l'année scolaire 2026-2027 telles que proposées.

D'Approuver
Résolution n° CE-2526-029

5.8 Calendrier 2026-2027 – Pour consultation

Le calendrier scolaire 2026-2027 du CFNT a été modifié en fonction des élections provinciales prévues en octobre 2026 puisque les écoles doivent se rendre disponibles pour les pôles de votation.

Karine d'Alcantara mentionne qu'il s'agit de la même planification annuelle que les années précédentes, qui a fait l'objet d'une consultation auprès du Comité de consultation des enseignantes et enseignants (CCEE). Ce calendrier est équilibré entre tous les programmes afin d'assurer le respect des 200 jours travaillés et de garantir la réalisation du Projet éducatif.

De plus, pour l'année 2026-2027, Karine d'Alcantara précise que pour DiplomAction, les élèves suivront le calendrier scolaire de l'école Saint-Gabriel en raison du transport scolaire.

Le calendrier 2026-2027 est déposé aux membres. Ce dernier indique les journées pédagogiques fixes et mobiles, soit celles déterminées par le CFNT.

6. Information de la direction

6.1 Budget de fonctionnement du CÉ

Karine d'Alcantara présente le budget accordé pour les dépenses du conseil d'établissement. La somme totale autorisée pour l'année scolaire 2025-2026 est de 775 \$. Le conseil d'établissement offrira le solde du budget pour donner une bourse Distinction à un élève au Gala Célébration qui se déroulera le 5 juin 2026.

En complément d'information, le tableau ci-dessous démontre la reddition de compte du budget :

Budget du CÉ 2025-2026	Coût total de la dépense	Solde des dépenses
Solde du budget du début	775,00 \$	
CÉ 24-09-2025 : mini-buffet	-114,98 \$	114,98 \$
CÉ 19-11-2025 : mini-buffet	-140,27 \$	+ 255,25 \$
CÉ 28-01-2026 : mini-buffet	-156,37 \$	+ 411,62 \$
CÉ 22-04-2026 : Restaurant Pacini	-455,78 \$	+ 867,40 \$
CÉ 03-06-2026 : mini-buffet	\$	
Solde du budget actuel	0,00 \$	0,00 \$
Bourse Gala 5 juin 2026*	à venir \$	
Solde final	\$	\$

*Peu importe le solde restant ou non, le CFNT payera une bourse au nom du CÉ.

6.2 Suivi des fonds à destination spéciale

Karine d'Alcantara présente le tableau ci-dessous aux membres du CÉ :

Marché de Noël et Friperie	
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES	
EN DATE DU 22 avril 2026	
REVENUS	
Solde 2024-2025	2 273,00 \$
Marché de Noël - Décembre 2025	11 028,51 \$
Friperie - 23 septembre 2025	1 175,00 \$
Friperie - 23 mars 2026	1 059,50 \$
TOTAL	15 536,01 \$
DÉPENSES	

Artisans	8 533,13 \$
Achats - cabines d'essayage portables	110,00 \$
Paniers de Noël destinés aux élèves du CFNT	662,78 \$
TOTAL	9 305,91 \$
SOLDE	6 230,10 \$

Le solde de 6 230,10 \$ représente une réserve destinée spécifiquement aux élèves du CFNT.

Cette année, les élèves en Vente-conseil se sont dépassés dans ces activités, selon Daniel Richard, enseignant en Vente-conseil. Grâce à une partie des sommes amassées, en juillet prochain, les élèves en Vente-Conseil et Représentation iront au Grand Lodge Mont-Tremblant comme activité de graduation. Cela représente une somme d'environ 2 000 \$ (location de salle, repas, covoiturage pour le transport).

Karine d'Alcantara mentionne qu'en début d'année, le conseil d'établissement approuve des lettres permettant aux élèves de ce programme de solliciter des entreprises pour recueillir des fonds pour des activités ou des sorties scolaires.

En complément d'information, deux (2) groupes d'élèves en Vente-conseil et Représentation ont été invités à Montréal au Salon de l'alimentation. Les billets d'admission sont offerts gratuitement par un partenaire et ils ont une valeur d'environ 200 \$ par personne.

Les membres du CÉ approuvent à l'unanimité ces nouvelles activités scolaires.

6.3 Mise en œuvre des programmes 2026-2027

Karine d'Alcantara présente, aux membres du conseil d'établissement, un tableau organisationnel indiquant les dates prévues pour les futures cohortes.

Préalablement, ce tableau a été présenté lors du Comité de consultation des enseignantes et des enseignants (CCEE) du CFNT tenu le 25 mars dernier.

Au niveau de la formation professionnelle, ce terme « Mise en œuvre » signifie qu'un calendrier est élaboré avec la date des prochaines cohortes à l'automne 2026 et à l'hiver 2027. Ces dates peuvent être modifiées pour permettre à un plus grand nombre d'élèves de s'inscrire. Ce tableau est sujet à changement tel que le mentionne la phrase écrite de couleur **rouge**, au haut du document.

Karine d'Alcantara précise que la clientèle a diminué à 404 ETP. Il y a eu plus d'abandons multifactoriels et des choix précipités particulièrement en Soutien informatique. Une augmentation budgétaire pour la publicité est prévue pour la création de capsules.

Julie D'Amours se questionne sur le fonctionnement et l'attribution des cours offerts par le CFNT. La direction explique que c'est le ministère de l'Éducation qui émet les autorisations de programmes selon les avis émis par Services Québec basés sur l'offre de formations et de la demande de main-d'œuvre de notre région.

À cet effet, si la direction choisit de suspendre pour une année un programme, comme le DEP en Secrétariat, le risque de perdre l'équipe enseignante et de freiner une mise à jour annuelle des contenus du programme est présent.

6.4 Formation obligatoire pour les nouveaux membres

Le lien fait partie de l'ordre du jour pour faciliter l'accès à tous les membres du CÉ.

6.5 Projet éducatif du CFNT 2023-2027- Plan d'action – Offrir un environnement de travail mobilisant, sain et sécuritaire.

6.5.1. Régulation du projet éducatif

6.5.2. Sondage aux élèves

L'équipe analyse présentement les résultats obtenus au sondage annuel. Nous remarquons des diminutions au niveau de certains indicateurs, notamment en ce qui concerne la connaissance des intervenants et la satisfaction au regard de l'accompagnement reçu pendant le stage.

Or, la direction et les membres de l'équipe sont déjà en mode solution pour la prochaine année scolaire. Un groupe de discussion pourrait être créé ainsi qu'une régulation se fera directement après le stage.

Pour 2026-2027, les stages seront une priorité pour le CFNT.

6.6 Plan des effectifs 2026-2027

Karine d'Alcantara indique que le personnel a été consulté. Voici les décisions de la direction en matière d'effectifs :

- Le centre maintient les deux (2) techniciens en formation professionnelle pour supporter les enseignants en **Soutien informatique** ainsi qu'en **Retraitement des dispositifs médicaux (RDM)**. En Soutien informatique, le projet de 2 ans deviendra à l'affectation un poste permanent. Quant à RDM, le projet se poursuit pour une autre année et s'expose à une situation similaire que SI.
- Avec l'arrivée de DiplomAction, il y aura l'ajout d'un (1) enseignant en Vente-conseil ;
- Avec l'arrivée de DiplomAction, il y aura l'ajout de trois (3) enseignants du secteur jeune pour les matières académiques : français, anglais et mathématiques. Ceux-ci seront partagés entre le centre ContrucPlus et le CFNT.
- Avec l'arrivée de DiplomAction, il y aura l'ajout d'un (1) Technicien en éducation spécialisé (TES) à raison de 32 h 55 minutes par semaine.

6.7 DiplomAction (concomitance)

Selon Cédric Doherty, les inscriptions se déroulent bien puisque 22 élèves ont rempli le formulaire d'intérêt. Actuellement, les dossiers sont analysés pour répondre aux critères d'admissibilité.

Une soirée immersive s'est déroulée au centre le 24 mars dernier, lors de laquelle différentes activités ont été vécues. Ce fut une belle réussite et prometteur pour d'autres programmes à venir.

Au CSSMI, pour la prochaine année scolaire, il y aura également le programme Explo 360 (Entretien général d'immeuble) qui sera offert.

6.8 Retour sur les activités du centre

6.8.1. Salon formation carrière - 18 février 2026

Il y a eu plus de 600 visiteurs. Il y a eu de très bons commentaires par rapport aux kiosques.

6.8.2. Réseau-stage – 31 mars

Il y a eu 15 entreprises inscrites dont 13 étaient présentes. Les élèves se promenaient d'un kiosque à l'autre. L'activité était offerte aux élèves en Comptabilité, Secrétariat, Dessin de bâtiment et Soutien informatique. Le mardi 26 mai prochain, l'activité sera pour Comptabilité et Décoration intérieure et Présentation visuelle.

Afin de faire rayonner l'activité et nos partenaires, les employeurs ont participé à la création de capsules vidéo pour témoigner de leur expérience.

6.8.3. Salon de l'alimentation – 14 avril

Lors du salon de l'alimentation, il y avait 9 kiosques afin de permettre aux élèves de promouvoir des produits. Aussi, les élèves ont sollicité des partenaires, fait de la prospection, conçu et créé des affiches.

6.8.4. Réseautage – 21 avril

L'activité concernait les élèves des programmes de Vente-conseil et Représentation. L'événement se déroulait de 10 h à 12 h. Daniel Richard précise que cette activité était une table tournante. Les élèves étaient à leur table et ce sont les employeurs qui se déplaçaient.

L'activité s'est prolongée sur l'heure du dîner dans la salle de documentation. Les employeurs étaient déterminés, audacieux et persuasifs.

L'équipe enseignante tient à remercier Annie Charlebois pour son engagement et son grand réseau de contacts.

7. Questions diverses

7.7.1 Rencontre extraordinaire

Karine d'Alcantara précise que la rencontre du mercredi 3 juin prochain sera possiblement reportée. Le budget initial ne sera pas prêt pour le 3 juin en raison de la réception tardive des paramètres financiers. Donc, une rencontre extraordinaire possiblement en visioconférence sera nécessaire pour adopter le budget initial 2026-2027 et traiter les derniers points de l'année.

8. Clôture de la séance

La présidente, Sophie Bédard, conclut que l'ordre du jour a été écouté.

Il est proposé par Linda Lemieux DE LEVER la séance à 18 h 41.

Adopté

Résolution n° CE-2526-030

La présidence
Sophie Bédard

La direction
Karine D'Alcantara



Il est à noter que par sa signature et en conciliant ce libellé dans le procès-verbal du Comité consultatif des enseignantes et des enseignants (CCEE) du 22 avril 2026, la direction du centre, Karine d'Alcantara, a approuvé l'ensemble des listes du matériel scolaire pour les usagers.



FRAIS SCOLAIRES 2026-2027 COMPTABILITÉ - DEP - 5231

MATÉRIEL DIDACTIQUE			Usagers de moins de 18 ans	Usagers de 18 ans et plus
Compétence	Description		Prix	Prix
	Carte d'identité*		-	-
	Papier d'impression**		-	-
	Dépôt pour prêt de livres		-	100,00 \$
Compétence 3	461034 Tableaux et graphiques	Gestion Nicole Benoit	27,38 \$	27,38 \$
Compétence 4	461042 Calcul de pièces	Sofad (prêt en classe)	-	-
		Recueil d'exercices 93 pages	3,79 \$	3,79 \$
Compétence 5	461054 Mise en page de la correspondance	Logitell	36,17 \$	36,17 \$
Compétence 6	461066 Rédaction en français	Chenelière	35,62 \$	35,62 \$
Compétence 7	461074 Traitement de pièces	Sofad	34,54 \$	34,54 \$
		Recueil d'exercices 37 pages	1,45 \$	1,45 \$
Compétence 8	461083 Gestion de l'encaisse	Sofad (prêt en classe)	-	-
		Recueil d'exercices 66 pages	3,00 \$	3,00 \$
Compétence 9	461093 Législation des affaires	CEMEQ	17,27 \$	17,27 \$
		Recueil d'exercices 87 pages	4,07 \$	4,07 \$
Compétence 11	461115 Communication en anglais	Denise Bourgeois (prêt en classe)	-	-
Compétence 13	461134 Rédaction en anglais	voir compétence 11 (prêt en classe)	-	-
Compétence 14	461144 Traitement de données	Logitell (prêt en classe)	-	-
Compétence 15	461154 Tâches courantes	Sofad (prêt en classe)	-	-
		Sage 50 comptabilité 2023 (Québec)	-	-
		Gestion Nicole Benoit (prêt en classe)	-	-
Compétence 16	461165 Efficience	Recueil d'exercices 26 pages	3,39 \$	3,39 \$
Compétence 17	461175 Coût d'un bien et d'un service	Sofad (prêt en classe)	-	-
		Recueil d'exercices 41 pages	2,47 \$	2,47 \$
Compétence 18	461185 Tâches de fin de période	Guide apprentissage-CFNT 228 pages	8,76 \$	8,76 \$
Compétence 19	461195 Tâches de fin d'année	Guide apprentissage-CFNT 252 pages	10,00 \$	10,00 \$
Compétence 20	461204 Déclaration de revenus 2023	PublicationsJL	23,37 \$	23,37 \$
Compétence 21	461213 Système comptable	Groupe Houdes (prêt en classe)	-	-
Grand total pour toute la formation			211,28 \$	311,28 \$

* Carte d'identité: des frais de 8,00 s'appliquent en cas de remplacement

**** Papier d'impression:** 500 copies gratuites. Lorsque la limite est atteinte, un montant supplémentaire, par tranche de 20,00\$ (taxes en sus), doit être déboursé. Le solde sera remboursé à la fin des études.

Modalités de paiement

Les frais de scolarité peuvent être payés en ligne, par carte de crédit, au

<https://www.cfnt.qc.ca/produit/dep-comptabilite/>

Il est également possible de payer par carte de crédit en téléphonant au 450 433-5480, poste 26231. Les personnes qui désirent payer en argent comptant ou par carte de débit doivent se présenter au centre pendant les heures d'ouverture de l'accueil.

Pour les personnes qui sont prestataires, de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi devront d'abord obtenir l'autorisation de leur agent ou agente. Par la suite, ils devront se présenter au CFNT pour payer les frais et obtenir un reçu qui devra être remis à l'organisme concerné afin d'obtenir un remboursement selon les modalités convenues.

Entente de paiement

Il est possible de faire une entente de paiement pour les frais de scolarité afin de répartir le montant à payer en plusieurs versements. Voir les modalités avec une direction.

Prêt de livres

L'élève est responsable des biens qui lui sont prêtés. Dans le cas de perte ou de bris, l'élève devra assumer les coûts de remplacement pour ce bien. Le montant sera déduit lors du remboursement du dépôt.

Modalités de remboursement

En cas d'abandon, les frais chargés seront remboursés en fonction des dépenses réelles encourues pendant la période de fréquentation scolaire de l'élève.

Matériel didactique approuvé par la direction le xxxx-xx-xx



2026-2027 COMPTABILITÉ - DEP - 5231

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

En vente au magasin de votre choix

Quantité	Articles (renouvelables au besoin) coût approximatif 27,00 \$	✓
1	Cartable 1,5 pouce	
1	Clé USB 4Go ou plus	
1	Crayon à encre bleu	
1	Crayons à mine en bois - HB ou pousses-mine + mines	
100	Feuilles mobiles	
1	Gomme à effacer	
1 paquet	Feuillets autoadhésifs (petite feuille avec mince bande adhésive au verso)	
1	Règle de 15 cm, rigide ou flexible	
1 paquet de 5	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux	
1	Surligneur	

FRAIS SCOLAIRES 2026-2027
DÉCORATION INTÉRIEURE ET PRÉSENTATION VISUELLE - DEP - 5327

MATÉRIEL DIDACTIQUE		Usagers de moins de 18 ans	Usagers de 18 ans et moins
Compétence	Description	Prix	Prix
	Carte d'identité*	-	-
	Papier d'impression**	-	-
Total matériel didactique		0,00 \$	0,00 \$

PROJETS SPÉCIAUX			
Quantité	Projets	Prix	Prix
1	Visite Carrefour Laval, Laval (entrée gratuite / covoiturage)	Le transport et le droit d'entrée sont à la charge de l'utilisateur	
1	Salon Bois Desing (entrée gratuite / covoiturage + métro)		
1	Musée des beaux-arts (entrée / covoiturage + métro)		
1	Musée Arsenal (entrée / covoiturage)		
1	Conférence/formation Couvre-plancher Emard, Laval (entrée gratuite / covoiturage)		
1	Visite au Ikea, Montréal (entrée gratuite / covoiturage)		
1	Visite lumineaire Authentik (entrée gratuite / covoiturage)		
1	Visite Richelieu ou Bloom, Montréal (entrée gratuite / covoiturage)		
1	Visite au Salon de l'habitation ou autre salon, Montréal (entrée gratuite / covoiturage + métro)		
Total projets spéciaux			
Grand total pour toute la formation		0,00 \$	0,00 \$

* Carte d'identité: des frais de 8,00 s'appliquent en cas de remplacement

** Papier d'impression: 500 copies gratuites. Lorsque la limite est atteinte, un montant supplémentaire, par tranche de 20,00\$ (taxes en sus), doit être déboursé. Le solde sera remboursé à la fin des études.

Modalités de paiement

Les frais de scolarité peuvent être payés en ligne, par carte de crédit, au

<https://www.cfnt.qc.ca/produit/dep-decoracion-interieure-et-presentacion-visuelle/>

Il est également possible de payer par carte de crédit en téléphonant au 450 433-5480, poste 26231. Les personnes qui désirent payer en argent comptant ou par carte de débit doivent se présenter au centre pendant les heures d'ouverture de l'accueil.

Pour les personnes qui sont prestataires, de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi devront d'abord obtenir l'autorisation de leur agent ou agente. Par la suite, ils devront se présenter au CFNT pour payer les frais et obtenir un reçu qui devra être remis à l'organisme concerné afin d'obtenir un remboursement selon les modalités convenues.

Entente de paiement

Il est possible de faire une entente de paiement pour les frais de scolarité afin de répartir le montant à payer en plusieurs versements. Voir les modalités avec une direction.

Modalités de remboursement

En cas d'abandon, les frais chargés seront remboursés en fonction des dépenses réelles encourues pendant la période de fréquentation scolaire de l'élève.

2026-2027

DÉCORATION INTÉRIEURE ET PRÉSENTATION VISUELLE - DEP - 5327

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

En vente au magasin de votre choix

*Attendre les spécifications de l'enseignant avant d'acheter cet article		
Quantité	Articles (renouvelables au besoin) coût approximatif 250,00 \$	v
1	Bac de rangement pour les effets scolaires (maximum : 12"x 12" x12")	
1	Boîte de lames de rechange	
1	Calculatrice avec les fonctions de base (+ - ÷ X %)	
1	Cartable de 2 ou 3 pouces	
1	Ciseau 3 pouces minimum	
1	Clé USB 16Go ou plus	
3	Colle en bâton solide blanche	
1	Couteau de précision lame 011	
2	Crayon marqueur permanent à dessin 0.3	
2	Crayon marqueur permanent à dessin 0.5	
2	Crayon permanent fin noir	
1	Crayon-efface de précision	
1 boîte de 12	Crayons graphites (4H à 6B)	
3	Crayons mine	
1	Ensemble de 4 pinceaux (fin, petit, moyen, large)	
1	Ensemble de crayons de bois de qualité supérieure (minimum 24 crayons, dont un blanc et un noir)	
1	Estampeur à dessin	
1	Exacto avec lame de 18 mm	
1 paquet	Feuilles lignées trouées (150 feuilles minimum) ou cahier Canada (pour la prise de note)	
1	Gomme à effacer	
1	Règle triangulaire - système impérial (pied-pouce)	
1	Roue de couleur professionnelle (cercle chromatique) 14 cm	
2	Rubans à masquer (ruban à peinture)	
1 paquet de 5	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux pour cartable	
2	Stylos à l'encre : bleu & rouge	
5	Surligneurs (différentes couleurs)	
2	Tablette de feuilles quadrillées, 8 ½ x 11, 4 carreaux au pouce	
1	Tablette de papier calque	
1	Tablier ou sarrau	

FRAIS SCOLAIRES 2026-2027
DESSIN DE BÂTIMENT - DEP - 5250

MATÉRIEL DIDACTIQUE				Usagers de moins de 18 ans	Usagers de 18 ans et plus
Compétence	Description		Prix	Prix	
		Carte d'identité*	-	-	
		Papier d'impression**	-	-	
		Dépôt pour prêt de matériel	-	50,00 \$	
		Portfolio 11 pouces x 17 pouces	29,97 \$	29,97 \$	
		Porte-mine avec mine HB et mine Lumograph 2H	17,10 \$	17,10 \$	
		Convention de dessin	9,37 \$	9,37 \$	
Compétence 1	325011	Métier et formation	2,76 \$	2,76 \$	
Compétence 2	325262	Ordinateur	2,37 \$	2,37 \$	
Compétence 3	325273	Élément architectural	34,04 \$	34,04 \$	
Compétence 4	325287	Fonctions de base d'un logiciel de dessin	34,03 \$	34,03 \$	
Compétence 5	325297	Volumes architecturaux	34,54 \$	34,54 \$	
Compétence 6	325308	Plan d'un bâtiment résidentiel unifamilial	4,49 \$	4,49 \$	
Compétence 7	255002	Santé et de sécurité sur les chantiers	50,00 \$	50,00 \$	
Compétence 8	325315	Fonctions avancées d'un logiciel de dessin	-	-	
Compétence 9	325324	Plan d'une structure de béton	7,24 \$	7,24 \$	
Compétence 11	325346	Information relative à la plomberie	11,04 \$	11,04 \$	
Compétence 12	325356	Plan de plomberie	1,89 \$	1,89 \$	
Compétence 13	325362	Coupe de mur et détail technique	7,17 \$	7,17 \$	
Compétence 14	325372	Détermination des quantités	4,23 \$	4,23 \$	
Compétence 15	325384	Plan d'ensemble structure d'acier	3,97 \$	3,97 \$	
Compétence 16	325398	Plan de fabrication d'une structure d'acier	4,35 \$	4,35 \$	
Compétence 17	325408	Plan d'un bâtiment résidentiel multifamilial	4,53 \$	4,53 \$	
Compétence 18	325413	Plan de fabrication d'une structure d'acier	4,84 \$	4,84 \$	
Compétence 19	325423	Plan d'un bâtiment résidentiel multifamilial	2,13 \$	2,13 \$	
Compétence 20	325437	Information relative à l'électricité	2,93 \$	2,93 \$	
Compétence 22	325446	Plan d'électricité	0,86 \$	0,86 \$	
Compétence 23	325457	Illustration architecturale	51,50 \$	51,50 \$	
Compétence 24	325468	Information relative à la ventilation	11,49 \$	11,49 \$	
		Plan de ventilation	7,27 \$	7,27 \$	
		Plan d'un bâtiment commercial	4,25 \$	4,25 \$	
Total matériel didactique			348,36 \$	398,36 \$	

PROJETS SPÉCIAUX			
Quantité	Projets	Prix	Prix
1	Visite Centre de formation Construc-Plus (Autobus)	10,00 \$	10,00 \$
Total projets spéciaux		10,00 \$	10,00 \$
Grand total pour toute la formation		358,36 \$	408,36 \$

* Carte d'identité: des frais de 8,00 s'appliquent en cas de remplacement

** Papier d'impression: 500 copies gratuites. Lorsque la limite est atteinte, un montant supplémentaire, par tranche de 20,00\$ (taxes en sus), doit être déboursé par l'élève. Le solde sera remboursé à la fin des études.

Modalités de paiement

Les frais de scolarité peuvent être payés en ligne, par carte de crédit, au

<https://www.cfnt.qc.ca/produit/dep-dessin-de-batiment/>

Il est également possible de payer par carte de crédit en téléphonant au 450 433-5480, poste 26231. Les personnes qui désirent payer en argent comptant ou par carte de débit doivent se présenter au centre pendant les heures d'ouverture de l'accueil.

Pour les personnes qui sont prestataires, de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi devront d'abord obtenir l'autorisation de leur agent ou agente.

Par la suite, ils devront se présenter au CFNT pour payer les frais et obtenir un reçu qui devra être remis à l'organisme concerné afin d'obtenir un remboursement selon les modalités convenues.

Entente de paiement

Il est possible de faire une entente de paiement pour les frais de scolarité afin de répartir le montant à payer en plusieurs versements. Voir les modalités avec une direction.

Prêt de matériel

L'élève est responsable des biens qui lui sont prêtés. Dans le cas de perte ou de bris, l'élève devra assumer les coûts de remplacement pour ce bien. Le montant sera déduit lors du remboursement du dépôt.

Modalités de remboursement

En cas d'abandon, les frais chargés seront remboursés en fonction des dépenses réelles encourues pendant la période de fréquentation scolaire de l'élève.

Matériel didactique approuvé par la direction le xxxx-xx-xx
Projets spéciaux approuvés par le conseil d'établissement le xxxx-xx-xx

Dessin de bâtiment : liste partiellement révisée lors de la séance du 8 juin 2026 :

PROJETS SPÉCIAUX			
Quantité	Projets	Prix	Prix
1	Visite bâtiment commercial, Blainville (covoiturage)	Le transport est à la charge de l'utilisateur	
1	Visite Centre de formation Construc-Plus (Autobus)	10,00 \$	10,00 \$
Total projets spéciaux		10,00 \$	10,00 \$
Grand total pour toute la formation		358,36 \$	408,36 \$

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

En vente au magasin de votre choix

Quantité	Articles (renouvelables au besoin) coût approximatif 60,00 \$	v
1	Cahier quadrillé, reliure à spirale, 0.5 cm, 80 pages ou Cahiers interlinés, 27.6 cm x 21.2 cm, 80 pages	
1	Cartable de 1,5 pouce ou 2 pouces	
1	Clé USB, 32 Go ou plus	
4	Crayons à mine en bois - HB ou pousses-mine + mines	
1	Crayon efface ou gomme à effacer standard	
6	Stylos, pointe fine : rouge ,orange, vert, cyan, bleu, magenta	
1 paquet de 10	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux	
5	Surligneurs, couleurs variées	
1	Tablette de papier quadrillé, 0.5 cm, 8.5 x 11	

***Attendre les spécifications de l'enseignant avant d'acheter cet article**

Quantité	Article (renouvelable au besoin) coût approximatif 30,00 \$
1	Calculatrice jaune de construction

FRAIS SCOLAIRES 2026-2027
REPRÉSENTATION - ASP - 5323

MATÉRIEL DIDACTIQUE		Usagers de moins de 18 ans	Usagers de 18 ans et plus
Compétence	Description	Prix	Prix
	Carte d'identité*	-	-
	Papier d'impression**	-	-
Grand total pour toute la formation		0,00 \$	0,00 \$

* **Carte d'identité:** des frais de 8,00 s'appliquent en cas de remplacement

** **Papier d'impression:** 500 copies gratuites. Lorsque la limite est atteinte, un montant supplémentaire, par tranche de 20,00\$ (taxes en sus), doit être déboursé. Le solde sera remboursé à la fin des études.

Modalités de paiement

Les frais de scolarité peuvent être payés en ligne, par carte de crédit, au

<https://www.cfnt.qc.ca/produit/asp-representation/>

Il est également possible de payer par carte de crédit en téléphonant au 450 433-5480, poste 26231. Les personnes qui désirent payer en argent comptant ou par carte de débit doivent se présenter au centre pendant les heures d'ouverture de l'accueil.

Pour les personnes qui sont prestataires, de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi devront d'abord obtenir l'autorisation de leur agent ou agente. Par la suite, ils devront se présenter au CFNT pour payer les frais et obtenir un reçu qui devra être remis à l'organisme concerné afin d'obtenir un remboursement selon les modalités convenues.

Entente de paiement

Il est possible de faire une entente de paiement pour les frais de scolarité afin de répartir le montant à payer en plusieurs versements. Voir les modalités avec une direction.

Modalités de remboursement

En cas d'abandon, les frais chargés seront remboursés en fonction des dépenses réelles encourues pendant la période de fréquentation scolaire de l'élève.

FRAIS SCOLAIRES 2026-2027
RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX - DEP - 5380

MATÉRIEL DIDACTIQUE				Usagers de moins de 18 ans	Usagers de 18 ans et plus
Compétence		Description		Prix	Prix
		Carte d'identité*		-	-
		Papier d'impression**		-	-
Compétence 1	252572	Métier et formation	Recueil d'exercices 70 pages	3,58 \$	3,58 \$
Compétence 2	252582	Aspects législatifs, normatifs et éthiques	Recueil d'exercices 69 pages	3,53 \$	3,53 \$
Compétence 3	252594	Prévention et contrôle de la contamination	Recueil d'exercices 148 pages	5,90 \$	5,90 \$
Compétence 4	252605	Classement selon les types de dispositifs médicaux	Recueil d'exercices 202 pages	7,52 \$	7,52 \$
Compétence 5	252615	Classement selon les catégories de risque	Recueil d'exercices 53 pages	3,05 \$	3,05 \$
Compétence 6	252623	Prévention des risques et méthodes de prénettoyage	Recueil d'exercices 77 pages	3,32 \$	3,32 \$
Compétence 7	252632	Prénettoyage de dispositifs médicaux	Recueil d'exercices 68 pages	3,13 \$	3,13 \$
Compétence 8	252644	Prévention et méthodes de nettoyage et désinfection	Recueil d'exercices 240 pages	8,08 \$	8,08 \$
Compétence 9	252653	Nettoyage de dispositifs médicaux			
Compétence 10	252662	Désinfection de dispositifs médicaux	Recueil d'exercices 64 pages	3,38 \$	3,38 \$
Compétence 12	252684	Assemblage de dispositifs médicaux	Recueil d'exercices 79 pages	3,83 \$	3,83 \$
Compétence 14	252705	Prévention et méthodes de stérilisation	Recueil d'exercices 90 pages	3,70 \$	3,70 \$
Compétence 15	252714	Stérilisation de dispositifs médicaux	Recueil d'exercices 110 pages	4,62 \$	4,62 \$
Compétence 16	252723	Entreposage et distribution de dispositifs médicaux	Recueil d'exercices 79 pages	3,50 \$	3,50 \$
Compétence 17	252733	Prév. et méthodes de retrait. des endoscopes flexibles			
Compétence 18	252745	Retraitement des endoscopes flexibles	Recueil d'exercices 83 pages	3,40 \$	3,40 \$
Total matériel didactique				60,54 \$	60,54 \$

PROJETS SPÉCIAUX			
Quantité	Projets	Prix	Prix
1	Visite centre hospitalier Saint-Eustache ou Saint-Jérôme (covoiturage)		Le transport et le droit d'entrée sont à la charge de l'utilisateur
Total projets spéciaux		0,00 \$	0,00 \$

Grand total pour toute la formation		60,54 \$	60,54 \$
--	--	-----------------	-----------------

* Carte d'identité: des frais de 8,00 s'appliquent en cas de remplacement

** Papier d'impression: 500 copies gratuites. Lorsque la limite est atteinte, un montant supplémentaire, par tranche de 20,00\$ (taxes en sus), doit être déboursé. Le solde sera remboursé à la fin des études.

Modalités de paiement

Les frais de scolarité peuvent être payés en ligne, par carte de crédit, au <https://www.cfnt.qc.ca/produit/dep-retraitement-des-dispositifs-medicaux/>

Il est également possible de payer par carte de crédit en téléphonant au 450 433-5480, poste 26231. Les personnes qui désirent payer en argent comptant ou par carte de débit doivent se présenter au centre pendant les heures d'ouverture de l'accueil.

Pour les personnes qui sont prestataires, de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi devront d'abord obtenir l'autorisation de leur agent ou agente. Par la suite, ils devront se présenter au CFNT pour payer les frais et obtenir un reçu qui devra être remis à l'organisme concerné afin d'obtenir un remboursement selon les modalités convenues.

Entente de paiement

Il est possible de faire une entente de paiement pour les frais de scolarité afin de répartir le montant à payer en plusieurs versements. Voir les modalités avec une direction.

Modalités de remboursement

En cas d'abandon, les frais chargés seront remboursés en fonction des dépenses réelles encourues pendant la période de fréquentation scolaire de l'élève.

Matériel didactique approuvé par la direction le xxxx-xx-xx
Projets spéciaux approuvés par le conseil d'établissement le xxxx-xx-xx

RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX - DEP - 5380

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

En vente au magasin de votre choix

Quantité	Articles (renouvelables au besoin) coût approximatif 30,00\$*	✓
2	Cahiers de notes	
1	Cartable 2"	
3	Crayons effaçables pour tableau blanc	
1	Crayon à encre	
1	Caryon à mine en bois - HB ou pouss-mine + mines	
1	Effaceur pour tableau blanc effaçable	
1	Étui à crayons	
1	Gomme à effacer	
1 paquet de 8	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux	
3	Surligneurs (différentes couleurs)	
1	Tableau blanc effaçable 8"x10"	

CODE VESTIMENTAIRE

En vente au magasin de votre choix

Quantité	Articles (renouvelables au besoin) coût approximatif 190,00 \$	✓
2	Uniformes deux pièces de couleur uni	
1	Paire de souliers antidérapants, fermés et imperméables	

FRAIS SCOLAIRES 2026-2027
SECRETARIAT - DEP - 5357

MATÉRIEL DIDACTIQUE			Usagers de moins de 18 ans	Usagers de 18 ans et plus
Compétence	Description		Prix	Prix
	Carte d'identité*		-	-
	Papier d'impression**		-	-
	Dépôt pour prêt de livres		-	100,00 \$
Compétence 1	460501 Métier et formation	CEMEQ (prêt de classe)	-	-
Compétence 2	460515 Révision de textes en français (Enfin!)	Les Éditions Première chance	35,05 \$	35,05 \$
Compétence 3	460526 Traitement des textes (avec Word - Microsoft 365)	Logitell	34,06 \$	34,06 \$
Compétence 4	460534 Qualité du français écrit (Encore!)	Les Éditions Première chance (prêt de classe)	-	-
Compétence 5	460544 Service à la clientèle	CEMEQ (prêt de classe)	-	-
Compétence 6	460554 Gestion documentaire	CEMEQ	18,80 \$	18,80 \$
Compétence 7	460562 Production de feuilles de calcul (avec Excel - Microsoft 365)	Logitell	26,42 \$	26,42 \$
Compétence 8	460572 Conception de présentations (avec PowerPoint - Microsoft 365)	Logitell (prêt en classe)	-	-
Compétence 9	460584 Rédaction de textes en français	Logitell	29,18 \$	29,18 \$
Compétence 10	460596 Opérations comptables Sage 50 comptabilité 2023 (Québec)	Gestion Nicole Benoit (prêt en classe)	-	-
		Recueil d'exercices 120 pages	4,65 \$	4,65 \$
Compétence 11	460605 Production de lettres	Recueil d'exercices 42 pages	2,33 \$	2,33 \$
		Recueil d'exercices 38 pages	2,21 \$	2,21 \$
Compétence 12	460613 Création de bases de données (avec Access 2019)	Logitell (prêt en classe)	-	-
Compétence 13	460623 Gestion de l'encaisse	Sofad	25,40 \$	25,40 \$
		Recueil d'exercices 116 pages	5,41 \$	5,41 \$
Compétence 14	460635 Traduction	Denise Bourgeois (prêt en classe)	-	-
Compétence 15	460644 Conception de tableaux et des graphiques (avec Excel - Microsoft 365)	Logitell	31,29 \$	31,29 \$
Compétence 16	460656 Conception visuelle de documents (avec Canva et Word - Microsoft 365)	Logitell (prêt en classe)	-	-
Compétence 17	460666 Rédaction de textes en anglais	Denise Bourgeois (prêt en classe)	-	-
Compétence 18	460672 Médias numériques	Sofad (version numérique, édition Ciel)	16,26 \$	16,26 \$
Compétence 19	460683 Interaction en anglais	Denise Bourgeois (prêt en classe)	-	-
Compétence 20	460695 Suivi de la correspondance	Recueil d'exercices 105 pages	4,92 \$	4,92 \$
Compétence 21	460704 Réunions et événements	Chenelière (prêt en classe)	-	-
Compétence 22	460714 Production de rapports	Recueil d'exercices 40 pages	1,30 \$	1,30 \$
Compétence 23	460722 Soutien technique	Logitell (prêt en classe)	-	-
Compétence 24	460733 Coordination de tâches multiples	Recueil d'exercices 48 pages	2,00 \$	2,00 \$
Total matériel didactique			239,28 \$	339,28 \$

* Carte d'identité: des frais de 8,00 \$ s'appliquent en cas de remplacement

** Papier d'impression: 500 copies gratuites. Lorsque la limite est atteinte, un montant supplémentaire, par tranche de 20,00\$ (taxes en sus), doit être déboursé. Le solde sera remboursé à la fin des études.

Modalités de paiement

Les frais de scolarité peuvent être payés en ligne, par carte de crédit, au

<https://www.cfnt.qc.ca/produit/dep-secretariat/>

Il est également possible de payer par carte de crédit en téléphonant au 450 433-5480, poste 26231. Les personnes qui désirent payer en argent comptant ou par carte de débit doivent se présenter au centre pendant les heures d'ouverture de l'accueil.

Pour les personnes qui sont prestataires, de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi devront d'abord obtenir l'autorisation de leur agent ou agente. Par la suite, ils devront se présenter au CFNT pour payer les frais et obtenir un reçu qui devra être remis à l'organisme concerné afin d'obtenir un remboursement selon les modalités convenues.

Entente de paiement

Il est possible de faire une entente de paiement pour les frais de scolarité afin de répartir le montant à payer en plusieurs versements. Voir les modalités avec une direction.

Prêt de livres

L'élève est responsable des biens qui lui sont prêtés. Dans le cas de perte ou de bris, l'élève devra assumer les coûts de remplacement pour ce bien. Le montant sera déduit lors du remboursement du dépôt.

Modalités de remboursement

En cas d'abandon, les frais chargés seront remboursés en fonction des dépenses réelles encourues pendant la période de fréquentation scolaire de l'élève.

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

En vente au magasin de votre choix

Quantité	Articles (renouvelables au besoin) coût approximatif 50,00 \$	v
2	Cartables de 1,5 pouce	
1	Crayon à l'encre	
1	Crayon à mine en bois HB ou pousse-mine + mines	
2	Duo-Tang à 3 attaches	
100	Feuilles mobiles	
1	Gomme à effacer	
6	Surligneurs, couleurs variées	

ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA FORMATION EN LIGNE *

En vente au magasin de votre choix

Quantité	Articles	v
1	Ordinateur (pas de Chromebook ou de produit Apple)	
1	Caméra	
1	Micro	

* S'il vous est impossible de vous procurer l'équipement informatique, voir avec la direction du programme.

FRAIS SCOLAIRES 2026-2027
SOUTIEN INFORMATIQUE - DEP - 5385

MATÉRIEL DIDACTIQUE				Usagers de moins de 18	Usagers de 18 ans et
Compétence	Description		Prix	Prix	
		Carte d'identité*	-	-	
		Papier d'impression**	-	-	
Compétence 1	462 302	Profession et formation Logitell (version numérique)	7,32 \$	7,32 \$	
Compétence 4	462 333	Méthode de résolution de problèmes Recueil d'exercices 74 pages	3,20 \$	3,20 \$	
Compétence 16	462 456	Base de données Recueil d'exercices 45 pages	3,11 \$	3,11 \$	
Total matériel didactique			13,63 \$	13,63 \$	

PROJETS SPÉCIAUX			
Quantité	Projets	Prix	Prix
1	Visite de la SAQ, Montréal (Autobus)	17,10 \$	17,10 \$
Total projets spéciaux		17,10 \$	17,10 \$
Grand total pour toute la formation		30,73 \$	30,73 \$

* **Carte d'identité:** des frais de 8,00 s'appliquent en cas de remplacement

** **Papier d'impression:** 500 copies gratuites. Lorsque la limite est atteinte, un montant supplémentaire, par tranche de 20,00\$ (taxes en sus), doit être déboursé. Le solde sera remboursé à la fin des études.

Modalités de paiement

Les frais de scolarité peuvent être payés en ligne, par carte de crédit, au

<https://www.cfnt.qc.ca/produit/dep-soutien-informatique/>

Il est également possible de payer par carte de crédit en téléphonant au 450 433-5480, poste 26231. Les personnes qui désirent payer en argent comptant ou par carte de débit doivent se présenter au centre pendant les heures d'ouverture de l'accueil.

Pour les personnes qui sont prestataires, de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi devront d'abord obtenir l'autorisation de leur agent ou agente. Par la suite, ils devront se présenter au CFNT pour payer les frais et obtenir un reçu qui devra être remis à l'organisme concerné afin d'obtenir un remboursement selon les modalités convenues.

Entente de paiement

Il est possible de faire une entente de paiement pour les frais de scolarité afin de répartir le montant à payer en plusieurs versements. Voir les modalités avec une direction.

Modalités de remboursement

En cas d'abandon, les frais chargés seront remboursés en fonction des dépenses réelles encourues pendant la période de

FRAIS SCOLAIRES 2026-2027
VENTE-CONSEIL - DEP - 5321

MATÉRIEL DIDACTIQUE				Usagers de moins de 18 ans	Usagers de 18 ans et plus
Compétence	Description			Prix	Prix
	Carte d'identité*			-	-
	Papier d'impression**			-	-
Compétence 1	448422	Métier et formation	CEMEQ (version papier et numérique)	10,16 \$	10,16 \$
Compétence 2	448436	Relations professionnelles	CEMEQ (version papier et numérique)	13,46 \$	13,46 \$
Compétence 3	448443	Comportements de la clientèle	CEMEQ (version papier et numérique)	11,43 \$	11,43 \$
			Recueil d'exercices 37 pages	2,40 \$	2,40 \$
Compétence 4	448452	Service à la clientèle	CEMEQ (version papier et numérique)	10,92 \$	10,92 \$
Compétence 5	448468	Vente	CEMEQ (version papier et numérique)	16,51 \$	16,51 \$
			Recueil d'exercices 61 pages	3,21 \$	3,21 \$
Compétence 6	448473	Transactions liées à la vente	CEMEQ (version papier et numérique)	17,53 \$	17,53 \$
			Recueil d'exercices 54 pages	4,58 \$	4,58 \$
Compétence 7	448481	Organisation du temps	CEMEQ (version papier et numérique)	9,91 \$	9,91 \$
Compétence 8	448492	Recherche d'emploi	CEMEQ (version papier et numérique)	11,43 \$	11,43 \$
Compétence 10	448512	Lois et règlements	CEMEQ (version papier et numérique)	11,18 \$	11,18 \$
Compétence 11	448522	Service après-vente	CEMEQ (version papier et numérique)	9,91 \$	9,91 \$
Compétence 12	448534	Langue seconde	CEMEQ (version papier et numérique)	14,22 \$	14,22 \$
Compétence 13	448543	Produits et services	CEMEQ (version papier et numérique)	14,22 \$	14,22 \$
Compétence 14	448554	Approvisionnement	CEMEQ (version papier et numérique)	18,03 \$	18,03 \$
			Recueil d'exercices 64 pages	4,96 \$	4,96 \$
Compétence 15	448563	Présentation visuelle	CEMEQ (version papier et numérique)	14,48 \$	14,48 \$
Compétence 16	448573	Marketing de la vente	CEMEQ (version papier et numérique)	11,18 \$	11,18 \$
Grand total pour toute la formation				209,72 \$	209,72 \$

* **Carte d'identité:** des frais de 8,00 s'appliquent en cas de remplacement

** **Papier d'impression:** 500 copies gratuites. Lorsque la limite est atteinte, un montant supplémentaire, par tranche de 20,00\$ (taxes en sus), doit être déboursé. Le solde sera remboursé à la fin des études.

Modalités de paiement

Les frais de scolarité peuvent être payés en ligne, par carte de crédit, au

<https://www.cfnt.qc.ca/produit/dep-vente-conseil/>

Il est également possible de payer par carte de crédit en téléphonant au 450 433-5480, poste 26231. Les personnes qui désirent payer en argent comptant ou par carte de débit doivent se présenter au centre pendant les heures d'ouverture de l'accueil.

Pour les personnes qui sont prestataires, de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi devront d'abord obtenir l'autorisation de leur agent ou agente. Par la suite, ils devront se présenter au CFNT pour payer les frais et obtenir un reçu qui devra être remis à l'organisme concerné afin d'obtenir un remboursement selon les modalités convenues.

Entente de paiement

Il est possible de faire une entente de paiement pour les frais de scolarité afin de répartir le montant à payer en plusieurs versements. Voir les modalités avec une direction.

Modalités de remboursement

En cas d'abandon, les frais chargés seront remboursés en fonction des dépenses réelles encourues pendant la période de fréquentation scolaire de l'élève.

Matériel didactique approuvé par la direction le xxxx-xx-xx
Projets spéciaux approuvés par le conseil d'établissement le xxxx-xx-xx

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

En vente au magasin de votre choix

Quantité	Articles (renouvelables au besoin) coût approximatif 46,00 \$	v
1	Calculatrice avec les fonctions de base (+ - ÷ X) et mémoire	
1	Cartable de 3 pouces	
1	Colle en bâton solide blanche	
1	Crayon à l'encre	
3	Crayons à mine en bois HB	
1 boîte de 10	Crayons de couleur en bois	
200	Feuilles mobiles	
1	Règle 30 centimètres	
2 paquets de 8	Séparateurs à onglets, pour reliure à 3 anneaux	
2	Surlineurs, couleurs variées	

CODE VESTIMENTAIRE *

En vente au magasin de votre choix

Quantité	Articles (renouvelables au besoin et prix à titre indicatif seulement)	v
1	Paire de chaussures propre 50 \$	
2	Pantalons ou jupes 40 \$ chaque	
2	Chemises ou polos 30 \$ chaque	
1	Veston 70 \$	

* Une tenue vestimentaire professionnelle sera requise à certains moments.